

1641 April 22., Paris, "Donnée à la haste"

A

SCHREIBEN VON [MICHAEL] WARTIS¹ AN ALT AMMANN [UND DERZEITIGEN
STADT- UND AMTSRAT] BEAT II. ZURLAUBEN, ZUG

"Monsieur mon tres honorable Pere²

Après tant de fois, que ie vous ay importuné, ie croioy pourtant de commetre un crime, de laisser escouler ceste si bonne commodité sans l'employer au tesmoignage de ma filiale rescognoissance, que m'avez obligé de vous porter.

Mons.^r vostre Fils [B e a t J a k o b I. Zurlauben] Lieutenant [in der Gardekompanie von H e i n r i c h I. Zurlauben], suivant ses promesses, vous dira l'Estat de mon present comportement: sçavoir, comme estant un peu delivré de cest empeschement de ces ieunes Escoliers [bis 1640 - vielleicht etwas länger - oblag auch H e i n r i c h II. Zurlauben Studien in Paris], ie me trouve à ceste heure, graces à Dieu, un peu libre, et il me semble que la Bonté d'iceluy me fera la Grace, que ie puisse d'ores en avant à bon esvent et avec une diligence plus soigneuse m'addonner à la poursuite de nos desseins; Je pleurois volontiers des larmes de sang du fond de mon Ame, d'avoir iusques à present quasiment perdu tout mon temps, cause tant des Empeschements, qui m'accabloient d'un costé et d'aultre. Mais Dieu l'ayant disposé de telle sorte, j'espere qu'en me resignant à sa sainte volonté, ses graces et assistances particulieres qu'il luy plaira de me donner, me feront bien gagner la recompense de cette perte, qui estoit contre ma toute volonté. Et en suite de cela il ne me reste, que la santé, et vostre assistance favorable comme vous scavez. Les evidentes preuvez, et continuels tesmoignages, qu'il vous plaist de me tousiours donner par les lettres de ... vostre fils, de vostre paternelle affection, et soing qu'avez pour mon bien, me font indubitablement esperer, que ne manquerez de faire provision à ma necessité. Je n'y ay rien besoing pour present, Dieu mercy, qu'un entretien honorable, et j'espere que vostre Bonté ne laissera pas que i'aye manque de cela. j'ay receu par ... vostre Fils [Beat Jakob I.] ces iours de la part de ... vostre Frere Capitaine [Heinrich I.] 100 L. ce qu'il me suffira pour quelque temps. Mais comme vous sçavez bien vous mesme, puis qu'il fait assez cher à Paris, et estant encore sur cela, la coustume, qu'on paye les quartiers par avance, vous iugerez vous mesme, qu'il m'est necessaire, que i'en sois asseuré pour l'advenir. Vostre Compagnie n'estant donc plus icy, et partant [- besagte Kompanie sollte in der Folge auf dem flandrischen Kriegsschauplatz zum Einsatze kommen -]³

ne sçachant quel costé me tourner, je vous en supplie dereschef au nom de Dieu, de vouloir traicter ou par ... vostre Frere (auquel i'escris aussy pour le mesme subiect) ou par un aultre Moyen, qu'il vous plaira de disposer, que ie puisse avoir une entiere assurance, par où que i'en puisse toucher de l'argent, qui me sera necessaire pour achever le reste de mes Estudes [an der Sorbonne] que ie pretend, affin que mon Esprit, estant par vos faveurs et assistances desengagé de ces sollicitudes, se puisse d'autant plus fortement que librement appliquer à la poursuite de ses Jntentions, dans lesquelles, gracez à Dieu, i'en demeure si ferme, qu'il me semble de voir des accroissement iournaliers d'icelles dans moy. Aydez moy donc ... et vous en serez participant de tout le bien, qui se pourra faire un iour. J'attend de vous des bonnes nouvelles pour ce qui est de vostre Pension du Roy [L u d w i g XIII.]: remettant pourtant tout à la volonté de Dieu, et ne me souçiant pas par trop, Esperant que la Divine Providence ne laissera pas de me donner un iour les moyens de vous donner avec toute sorte d'action de graces, la satisfaction, à laquelle ie m'oblige fort volontierement. En attendant donc à la premiere occasion une Responce, qui ne pourra estre que favorable, ie ne laisseray de prier la Bonté et Misericorde de Dieu, qu'il luy plaise de vous combler comme aussy toute vostre noble, et tres-chere famille, de ses benedictions et faveurs celestes, et de vous inspirer, que vostre Esprit, qu'il vous à donné comme une faveur particuliere pour nostre chere Patrie, ne respire aultre chose, si non ce, qu'il a fait constamment iusques a present, sçavoir, son saint Honneur, et la conservation de nostre Estat publique, aucquels ie consacre avec vous tres volontierement tout le reste de mes iours et de mes forces ...

P.S. ... ma bien humble recommandation à ... vostre femme [Euphemia H o n e g g e r], et tous vos tres chers Enfans⁴. Je voudrois bien sçavoir si ... françois W e i s s e n b a c h [der 1646 in den Jesuitenorden eintrat] en est desparty. Il m'a faict l'honneur de dire à Dieu par une tres belle lettre. Je m'estonne bien du grand traict de Dieu, et de ceste sienne admirable Jntention. Dieu le conserve, et nous aussy dans sa sainte grace."

- 1) Aus Iten/Tugium I 429 muss geschlossen werden, dass Wartis von 1635 bis 1643 bereits Pfarrer von Oberkirch-Kaltbrunn war!
- 2) Offenbar war Zurlauben Wartis' geistlicher Vater.
- 3) s. Zurlauben/HM II 165f.
- 4) s. Meier/Zurlaubiana "Stammtafel" 863, 7.5.1.-7.5.12.

Original - AH 67, 180-181 - Blatt 181^r leer